

*Mardi 16 juin, l'Observatoire a publié le Baromètre prospectif, ainsi que ses premières estimations de l'évolution des effectifs de l'assurance au 31 décembre 2019. Tous les documents et les vidéos relatifs à cette publication sont librement accessibles sur le site de l'Observatoire.*

☞ **Baromètre prospectif 2020**

- Covid 19, l'assurance dans l'œil du cyclone
- D'une nomenclature à l'autre, quelle reconnaissance du "métier" ?

☞ **1<sup>ères</sup> estimations de l'évolution des effectifs de l'assurance au 31/12/19**

- Les effectifs consolidés de la branche
- Les recrutements de l'année
- Le point sur l'alternance

## **Baromètre prospectif 2020**

Un Baromètre prospectif publié en mars aurait souligné l'accélération de la fin annoncée de l'assurance vie en euros, le début du déploiement de la 5G en 2020 ou la diffusion accélérée des Assistants Personnels chez les particuliers. Dans ce Baromètre publié en juin, la reconnaissance de l'environnement est entièrement consacrée aux implications de la crise sanitaire. La prospective est parfois tributaire du court terme...

### **Covid 19, l'assurance dans l'œil du cyclone**

Le manque de recul sur un évènement aussi massif qu'inattendu n'empêche pas d'apprendre de la période. Soumises à un stress sans précédent, les organisations d'assurances ont encaissé le choc et délivré sans discontinuer leurs services. Grâce à leur transformation digitale, elles n'ont pas été prises de court pour conjuguer la distanciation physique avec une proximité sociale et humaine. A l'aide des outils numériques, leurs salariés ont très majoritairement poursuivi leur travail depuis chez eux, sans avoir à connaître le chômage technique. Cependant, si la continuité de l'activité a pu être assurée, les conséquences de la crise se feront inévitablement sentir dans les années qui viennent.

Alors que les autorités font flèche de tout bois pour que la récession ne devienne pas dépression, sans doute nous estimerons nous heureux si son impact sur l'emploi se limite à celui de la dernière crise financière. Dans un autre domaine, la contestation de certaines clauses du contrat d'assurance par les professionnels victimes de pertes d'exploitation sans dommage laissera probablement des traces.

Mais c'est dans le recours massif au télétravail que l'adaptation à la crise sanitaire aura été la plus spectaculaire. Quelques heures auront suffi pour qu'un dispositif pensé pour un usage ponctuel, effectivement utilisé par une minorité de salariés principalement cadres, devienne pendant plusieurs mois la norme du travail quotidien pour tous les métiers et niveaux de qualification de l'entreprise. Sans doute, dans quelques mois, discernera-t-on mieux les changements irréversibles de la période. Nous ferons alors certainement le constat collectif que le COVID aura été un puissant accélérateur de la transformation digitale.

### **D'une nomenclature à l'autre, quelle reconnaissance du "métier" ?**

Au moment où l'épidémie faisait son apparition, la profession engageait les travaux de révision de sa nomenclature des métiers. Un groupe de travail composé de 16 entreprises-représentant 82% des salariés de la branche - livrera en décembre prochain une nouvelle version du référentiel RH de l'assurance. La production de cette cartographie est aussi peu fréquente qu'engageante pour les années prochaines. C'est pourquoi nous lui consacrons une part conséquente de ce Baromètre, à la place de nos chapitres traditionnels. La nomenclature de 2012 était l'héritière d'une représentation stabilisée, verticale, en silos des organisations dans l'assurance. Une décennie aura fait irréversiblement basculer tous les métiers dans un fonctionnement transversal et collaboratif, dans des agencements plus fluides câblés par les outils numériques. Des questions qui ne se posaient pas il y a huit ans doivent être dorénavant instruites et des réponses apportées dans la version nouvelle.

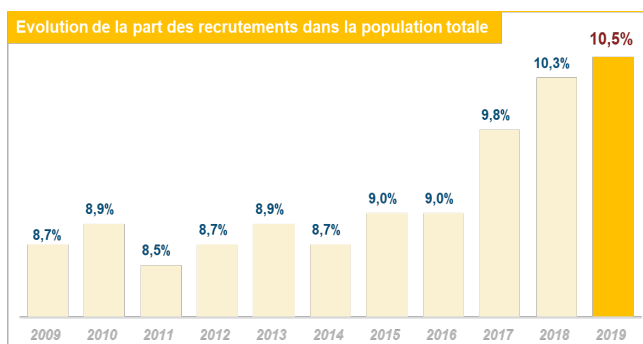
Alors que le sol des anciennes catégories se dérobe que faudra-t-il comprendre par "métier" dans le nouveau référentiel RH ? Si l'appartenance des postes à un même ensemble devient moins naturelle ou moins exclusive, sur quels critères demain les regrouper en familles et sous-familles ? Aujourd'hui comme hier, différentes logiques de conception restent possibles. Il n'est pas certain cependant que toutes relèvent aussi bien les défis que la transformation digitale soulève. Quelles que soient les options qui seront privilégiées, l'explicitation et la justification de ces choix donneront aussi son sens à la nouvelle nomenclature.

# 1<sup>ères</sup> estimations de l'évolution des effectifs de l'assurance au 31/12/2019

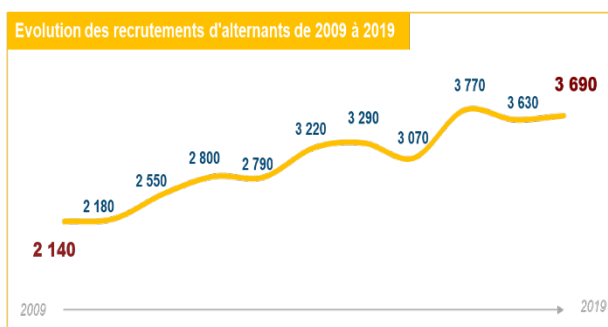
A début juin, la représentativité de l'enquête ROMA correspond à un **taux de réponses de 93,2%** consolidées sur le périmètre de la Fédération Française de l'Assurance.

Ainsi, au 31 décembre 2019, les effectifs de la branche s'élèvent à **147 600 salariés** (vs 147 400 en 2018), soit une hausse de **200 salariés (+0,1%** après une progression de 0,4% en 2017 et en 2018).

Alors que les départs à la retraite augmentent, on recense **15 500 salariés recrutés** en 2019. Les embauches font donc plus que compenser les sorties puisque la part des nouveaux entrants s'établit à **10,5%**, dépassant de fait les meilleurs résultats enregistrés pour la profession depuis la mise en place de l'enquête en 1996.



En matière d'alternance, tous contrats confondus (apprentissage et professionnalisation), leur part dans les embauches réalisées en 2019 se maintient à hauteur de **23,8%**, soit une valeur quasi identique à celle de 2018 (23,9%). Cependant, la répartition entre ces deux natures de contrat se restructure : **11% pour l'apprentissage et 12,8% pour les contrats de professionnalisation**.



On constate ainsi un rééquilibrage dans les recrutements en faveur de l'apprentissage avec un écart vis à vis de la professionnalisation qui se réduit à -1,8 point, soit moitié moins qu'en 2018.

Notons enfin que l'alternance se déroulant très souvent sur plusieurs années, le nombre estimé d'alternants dans la population totale s'élève dorénavant à **5 600 personnes** (+200 personnes par rapport à 2018).

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :

Norbert GIRARD, Secrétaire général : 01 53 21 51 23 – [girard@obs.gpsa.fr](mailto:girard@obs.gpsa.fr)

Michel PAILLET, Chargé de mission : 01 53 21 51 25 – [michel.paillet@obs.gpsa.fr](mailto:michel.paillet@obs.gpsa.fr)

Toutes les études sont téléchargeables à partir du site : [www.metiers-assurance.org](http://www.metiers-assurance.org)